

Sobriété médicamenteuse

Les entreprises renforcent leurs actions pour le bon usage des médicaments

Les médicaments sont faits pour soulager, prévenir, guérir. Mais, utilisés de manière inappropriée, ils peuvent avoir des effets délétères sur la santé des individus, l'environnement et les dépenses de l'Assurance Maladie. En 2024, les entreprises du médicament se sont engagées à mettre en place un nouveau plan d'actions favorisant « la sobriété médicamenteuse » au travers du bon usage. Entièrement mises en œuvre et financées par le Leem, des actions de sensibilisation et d'accompagnement des professionnels de santé, mais aussi une campagne de communication grand public, se concentrent dans un premier temps sur la polymédication des personnes âgées, population particulièrement exposée au risque de survenue d'évènements indésirables médicamenteux. Objectif : optimiser les prescriptions pour éviter, quand cela est possible, de dépasser le nombre de 5 médicaments.

Résultats de l'enquête Odoxa : la sur-médication fait débat et préoccupe les personnes âgées et leurs proches.

C'est ce qui ressort de l'enquête ODOXA pour le Leem, réalisée entre le 8 et le 16 mai 2024 auprès de 1700 Français dont 1000 personnes de 65 ans et plus. Ainsi 64% des Français parlent avec leurs parents âgés des médicaments qu'ils prennent, et les trois-quarts d'entre-deux (77%) pensent même en connaître le nombre exact.

De fait, le sujet est d'importance car les « 65 ans et plus » déclarent qu'ils prennent en moyenne plus de 3 médicaments par jour. D'après leurs enfants, ce serait même près de 5 par jour. 30% des séniors et 57% de leurs enfants jugent que c'est « beaucoup ».

Réduire le nombre de médicaments qu'ils prennent chaque jour est dès lors un enjeu pour près d'un senior sur deux (44%) et d'autant plus pour 73% de ceux qui en prennent plus de 5 par jour. A la question « pourquoi souhaiteriez-vous réduire le nombre de médicaments que vous prenez tous les jours ? », les séniors répondent « qu'ils en prennent trop » (69% des personnes qui prennent plus de 5 médicaments par jour). Autant d'enseignements qui viennent confirmer la nécessité d'agir et de sensibiliser professionnels de santé et patients à la sobriété médicamenteuse.

La quasi-totalité des séniors informent bien leur médecin traitant des médicaments qu'ils prennent (91%). Et une large majorité ont pu voir leur liste de traitements réévaluée par leur médecin (81%).

La polymédication des personnes âgées, un enjeu de santé publique

Près de la moitié des plus de 65 ans sont polymédiquées et prennent au moins 5 molécules par jour¹. Or, au-delà de 5 médicaments, le risque de survenue d'un évènement indésirable, du fait des médicaments ou de leurs interactions, augmente significativement. On estime qu'une mauvaise utilisation des médicaments serait à l'origine de plus de 200 000 hospitalisations et d'une dizaine de milliers de décès par an en France². Au-delà de ce problème de santé publique, ces hospitalisations et décès, potentiellement évitables, représentent des coûts significatifs pour l'Assurance Maladie, et un impact environnemental lié à la consommation de soins. Réduire la consommation de médicaments est un enjeu majeur parmi la population des personnes âgées.

Agir avec un triple objectif : sanitaire, économique et écologique

Les entreprises du médicament, dont la vocation est de mettre à disposition des patients les traitements les plus efficaces, les mieux tolérés et les plus respectueux de l'environnement, sont attachées à leur juste utilisation. Elles s'engagent cette année auprès des professionnels de santé et du grand-public pour les sensibiliser aux enjeux de la polymédication des sujets âgés.



Ce programme financé par le Leem s'inscrit dans le cadre de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2024 et s'articule autour de 4 actions clés déployées à partir de juin 2024 :

- Une campagne de sensibilisation et d'information des médecins aux enjeux de la polymédication des sujets âgés.
- Un soutien à la formation en ligne des médecins généralistes.
- Un dispositif d'accompagnement de la prescription des personnes âgées pour les médecins généralistes. Une notification apparaîtra au moment de la prescription chaque fois qu'il s'agira d'un patient de plus de 65 ans prenant plus de 5 médicaments.
- Une campagne de communication Grand Public, dans la presse écrite, à la télévision, en affichage et sur les réseaux sociaux avec une accroche : « Réduisons le volume ».

Références

¹ Caisse nationale de l'Assurance Maladie (Cnam), Système national des données de santé – Datamart de consommation inter-régimes - Données France entière de juillet 2021 à juin 2022, tous régimes.

² Le chiffre de 10 000 décès par an est fréquemment rapporté dans la littérature. Leur estimation est difficile car l'identification d'une cause iatrogène n'est pas toujours tracée (notamment lorsqu'il s'agit d'une mauvaise observance d'un traitement). L'étude récente IATROSTAT rapporte 3 000 décès par an mais ces décès sont comptabilisés à partir des patients hospitalisés pour iatrogénie médicamenteuse en court séjour dans un établissement public.

« Face aux enjeux liés à la sobriété médicamenteuse, le Leem prend la parole avec une campagne de grande ampleur. Nous agissons en tant qu'entreprises responsables, très attentives au bon usage du médicament. Le vieillissement de la population, avec des patients généralement polymédiqués, doit nous amener à renforcer nos actions, aux côtés des pouvoirs publics et des professionnels de santé. C'est l'ambition de ce plan que nous déployons à partir de 2024 », précise **Thierry Hulot**, Président du Leem



Quelles économies attendues ?

Le montant d'économies attendu est estimé sur la base des économies chiffrées dans le cadre du programme « Lutte contre la iatrogénie médicamenteuse chez le sujet âgé » que le Leem avait déjà mené en 2015 et 2016. Fort du nouveau dispositif mis en place par le Leem en 2024, le montant des économies attendues pour l'Assurance Maladie est de 300 millions € en année pleine.

D'ores et déjà, d'autres actions sont envisagées pour 2025 sur deux autres thèmes du bon usage des médicaments : la lutte contre l'antibiorésistance et la lutte contre le gaspillage.

Contacts Presse

Stéphanie BOU 01 45 03 88 38 | 06 60 46 23 08 | sbou@leem.org

Virginie PAUTRE 01 45 03 88 87 | 06 31 86 82 70 | vpautre@leem.org

Céline FERNANDES 01 45 03 88 52 | 06 08 97 50 49 | cfernandes@leem.org